

Neuchâtel, le 23 juin 2026

Canicule : cortèges de Corcelles et Peseux annulés et mesures de protection dans le cadre scolaire

En raison de l'état de canicule, la Ville de Neuchâtel et l'école obligatoire région Neuchâtel (éorén) prennent des mesures de santé publique pour protéger les enfants. Les cortèges costumés de Corcelles-Cormondrèche et de Peseux, vendredi et samedi à 17h, sont annulés afin d'éviter les risques de déshydratation et de coups de chaleur. Le comité scolaire de l'éorén a également relevé le niveau de vigilance au degré 4, le plus élevé, ce qui entraîne la levée de l'obligation d'aller à l'école l'après-midi pour tous les cycles.

L'alerte canicule de niveau 4, qui indique un fort danger pour la santé, est en cours dans le bas du canton. Cette situation conduit les autorités communales et scolaires de Neuchâtel à prendre des mesures rapides pour éviter l'exposition des enfants aux chaleurs excessives.

Au vu des prévisions météo de cette semaine, le cortège costumé de Corcelles-Cormondrèche, prévu vendredi à 17h, est donc annulé, de même que celui de Peseux le lendemain à 17h. Les fêtes scolaires organisées par les sociétés locales sont maintenues, de même que le cortège nocturne à Peseux. La décision de maintenir ou d'annuler le cortège de la fête de la jeunesse à Neuchâtel le 3 juillet sera prise et communiquée ultérieurement.

Levée de l'obligation d'aller à l'école l'après-midi

En parallèle, par précaution, les autorités scolaires ont pris la décision de relever d'un cran le niveau de vigilance qui atteint le niveau 4, indexé sur les critères officiels de MétéoSuisse. Ce passage au niveau rouge entraîne la levée de l'obligation de se rendre à l'école l'après-midi.

Cette mesure interviendra dès jeudi midi et jusqu'à nouvel ordre. Les parents seront avertis 24 heures à l'avance. Les horaires et programmes prévus sont toutefois maintenus et les enfants qui ne fréquenteraient pas l'école l'après-midi sont sous la responsabilité des parents.

Pour rappel, la hotline pédiatrique neuchâteloise est joignable au 0848 134 134. Pour les urgences vitales, il faut composer le 144.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

